Dossier de presse

Remise des Prix Avenir Métiers d'Art 2024

Chambre de Métiers et de l'Artisanat
AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

Sommaire

- Découvrir et valoriser les jeunes talents des Métiers d'Art page 3
- Les conditions de participation page 4
- Les jurys page 4
- Les lauréats régionaux 2024 Auvergne-Rhône-Alpes page 5
- Le prix "coup de cœur" régional 2024 Auvergne-Rhône-Alpes page 8
- La cérémonie page 9
- À propos page 9

10 rue Paul Montrochet
69002 Lyon
04 72 43 43 00
contact@cma-auvergnerhonealpes.fr
cma-auvergnerhonealpes.fr

CONTACT PRESSE
Camille MAINDON
Chargée de communication - Relations presse
camille.maindon@cma-auvergnerhonealpes.fr
04 72 43 51 64

Chambre de Métiers et de l'Artisanat AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

Découvrir et valoriser les jeunes talents des Métiers d'Art

Les métiers d'art et savoir-faire d'exception français, malgré leur rayonnement tant au niveau local qu'à l'international, souffrent de nombreuses difficultés de recrutement et de transmission. Faire perdurer ces forces vives de notre économie nécessite de **susciter des vocations et d'encourager les jeunes talents à s'inscrire durablement dans l'aventure professionnelle des métiers d'art.**

Créé il y a plus de 20 ans par l'Institut pour les Savoir-Faire Français (ancien Institut National des Métiers d'Art) le Prix Avenir Métiers d'Art **récompense les jeunes de moins de 26 ans dans les filières de formations aux métiers d'art.** Il a pour objectif **d'encourager** et de **valoriser** les savoir-faire spécifiques aux métiers d'art, les parcours de formation et les établissements et enseignants, à travers les œuvres réalisées par les élèves de lycées professionnels, d'écoles techniques et d'écoles d'art, mais aussi les jeunes suivant une formation en alternance. **Ces futurs jeunes professionnels incarnent l'avenir de nos métiers d'exception.**

Selon l'examen préparé durant l'année en cours, les élèves et les étudiants participants sont distingués dans des niveaux différents, afin de valoriser la diversité des parcours de formation aux métiers d'art :

- Un élève préparant un CAP concourt dans le **niveau 3**
- Un élève préparant un BMA, BTM ou un BAC Pro concourt dans le **niveau 4**
- Un élève préparant un BTS, un BTMS, un DMA ou un DN MADE concourt dans le **niveau 5/6**

Le Prix Avenir Métiers d'art est organisé par

Avec le soutien de

Les conditions de participation

Qui peut concourir ?

Les élèves et étudiants :

- de moins de 26 ans
- en formation initiale ou en apprentissage dans le domaine des métiers d'art
- de niveaux CAP à Bac+2
- dans l'année de leur examen

Comment s'inscrire ?

Il suffit de :

- Télécharger le dossier d'inscription et consulter le règlement sur institut-savoirfaire.fr
- Soumettre le dossier de candidature à la validation du chef d'établissement
- Envoyer le dossier au recteur d'académie ainsi qu'une copie à l' Institut pour les Savoir-Faire Français en juin

Quelle oeuvre est présentée ?

La pièce présentée doit avoir été réalisée dans le cadre de la formation du candidat. Les oeuvres de collaboration, ainsi que les copies intégrales, ne sont pas acceptées.

Les jurys

Le jury se déroule en **deux étapes.**

- **Au niveau régional**

Le jury régional Auvergne-Rhône-Alpes est organisé par le Rectorat. Il s'est tenu les 26 et 27 septembre 2024 dans les locaux du rectorat à Lyon. 22 jeunes avaient déposé un dossier de candidature. Participaient entre autres à ce jury des représentants du rectorat, de la Chambre de Métiers et de l'Artisanat Auvergne-Rhône-Alpes, de la DREETS, de l'Institut pour les Savoir-Faire Français et de la Ville de Lyon.

- **Au niveau national**

Les 1ers prix régionaux de chaque niveau concourent ensuite au niveau national et le jury est organisé à Paris par l'Institut pour les Savoir-Faire Français.

Quels sont les critères de sélection ?

Les Prix Avenir Métiers d'Art sont associés à des valeurs de qualité, d'exigence et de créativité. Les oeuvres primées répondent à des critères d'évaluation rigoureux. Selon leur niveau de formation, les candidats sont jugés sur leur maîtrise technique, leur savoir-faire, mais aussi sur l'esthétique et la dimension créative ou innovante de leur oeuvre.

Le déroulé

Les candidats disposent d'une dizaine de minutes pour présenter leur projet devant les membres du jury et les professionnels. L'expert de chaque domaine concerné questionne le candidat sur ses choix techniques et esthétiques. Il fait part de son appréciation de l'oeuvre au jury, composé de personnalités reconnues ou impliquées dans le domaine des métiers d'art, de l'artisanat, de l'éducation et de la culture.

Les lauréats régionaux 2024 Auvergne-Rhône-Alpes

1er prix niveau III (CAP)

Nathanaël DODE
CAP Vannerie
Cité scolaire René Pellet

A Géométrie Variable

Le concept "A Géométrie Variable" n'est pas un mobilier défini mais une base qui permet à l'utilisateur de créer ce qu'il veut.

Il est composé d'un ensemble de modules de forme triangulaire et rectangulaire ainsi que de sangles de chantier qui apportent un côté contemporain à la vannerie en traçant des repères visuels.

Réalisés en osier, ces modules de forme épurée et géométrique, ont pour but de nous ramener en enfance tel un jeu de construction afin de composer quelque chose d'unique et propre à chacun.

Assemblez, attachez, composez et laissez parler votre imagination !

Les lauréats régionaux 2024 Auvergne-Rhône-Alpes

1er prix niveau IV (BMA)

Hugo CHARVAUX
BMA Bijouterie joaillerie
SEPR

Résilience

Passionné par la bijouterie artisanale, Hugo Charvaux se forme en apprentissage. Accueilli dans l'atelier de Rémy Challier à Lyon, il perfectionne ses compétences grâce à la transmission du savoir-faire des artisans.

Inspiré par l'histoire de la viticulture française, ce bijou célèbre la résilience de la vigne face aux épreuves. Il rend hommage aux vignerons qui, malgré des crises comme celle du phylloxéra, ont su préserver et sublimer leur savoir-faire.

Ce bijou, hommage à la viticulture, a pu être réalisé grâce à Rémy Challier, Victoria Vignon, Agathe Germon, Olivier Laplace, Mathieu Lejeune, Agathe Mugnier, Pierre Brazey et l'équipe pédagogique de la SEPR.

Les lauréats régionaux 2024 Auvergne-Rhône-Alpes

1er prix niveau V (DNMADE)

Noémie GARCIA GALVEZ
DNMADE Maquettiste prototypiste
École Supérieure de Design Villefontaine

Eclipse

Le projet Eclipse s'inspire du phénomène astronomique d'éclipse annulaire solaire se produisant lorsque la lune passe devant le soleil sans le cacher totalement, laissant ainsi apparaître un anneau lumineux orange souvent caractérisé comme un anneau de feu.
Chaque détail est alors une représentation symbolique de ce moment.

Les formes douces et arrondies évoquent les courbes des astres. La teinte sombre du frêne caractérise la couleur du ciel lors de l'éclipse et le travail de frisage réalisé sur le plateau évoque ici les rayons du soleil qui ne sont pas totalement masqués par la lune.
L'anneau lumineux diffuse une lumière chaleureuse semblable au soleil et peut quant à lui se détacher de son support pour devenir indépendant et ainsi servir de lampe baladeuse.

La table basse Eclipse, pièce maîtresse de l'habitation par son appartenance à l'ensemble du foyer, offre également la possibilité à l'utilisateur de se l'approprier. A la manière d'un cabinet de curiosité, il peut déposer des fragments d'histoire qui lui sont chers dans chacun des 13 coffrets uniques en cuir dissimulés à l'intérieur de la table. Ces derniers étant eux aussi une illustration des constellations de l'écliptique aux contours irréguliers et aux formes variées.

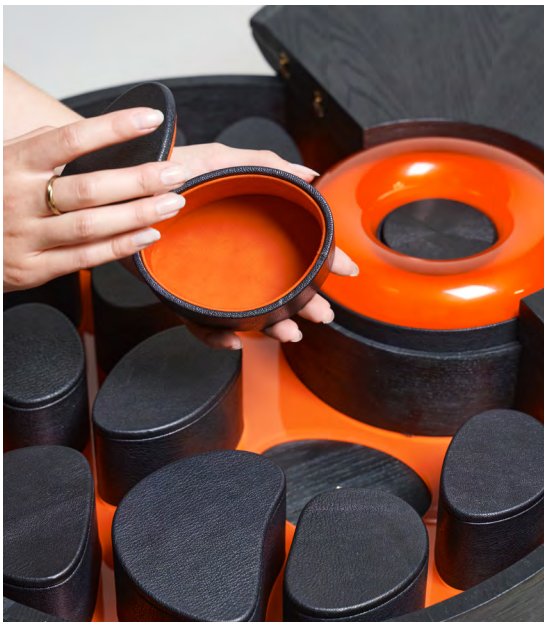

Le prix "coup de cœur" régional 2024 Auvergne-Rhône-Alpes

niveau V (DNMADE)

Kévin ARGELAS
BMA Verrier
Lycée Jean Monnet, Ecole Nationale du Verre

Brume

Ces pièces en bi-matériaux verre et céramique sont composées d'un plateau en verre plat supporté par des pieds en céramique. Ces pieds sont en grès chamotté biscuités ou encore émaillés en vert.

Reprennant des formes minimalistes, ces cônes évoquent des reliefs que l'on peut observer et trouver en pleine nature. Les plateaux quant-à-eux font référence à la brume, aux nuages se déplaçant et mouvant au grès du vent sur un paysage.

Les plateaux ont été réalisés par thermoformage, alors que les pièces en céramique ont été, dans un premier temps, estampés dans des moules en plâtre puis cuites et émaillées pour certaines avec un émail vert haute température.

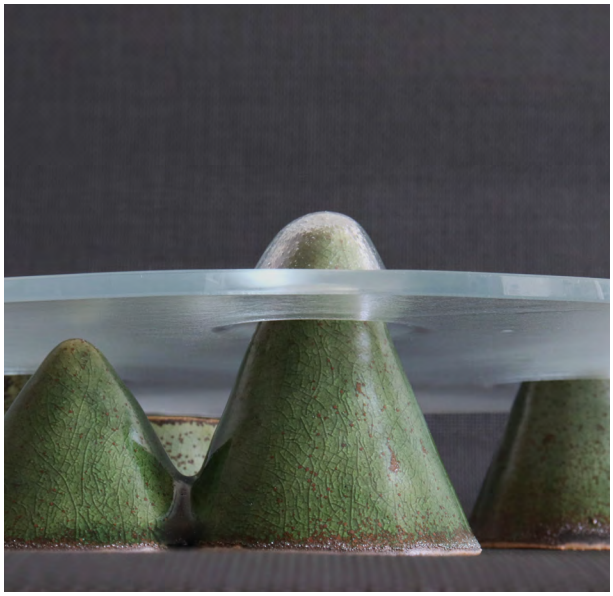

La cérémonie

La cérémonie de remise de prix a lieu le mardi 18 février 2025 dans les salons de l'Hôtel de Ville de Lyon.
La cérémonie est organisée par la Chambre de Métiers et de l'Artisanat Auvergne-Rhône-Alpes, en partenariat avec le Rectorat et l'Institut pour les Savoir-Faire Français.

À propos

La Chambre de Métiers et de l'Artisanat Auvergne-Rhône-Alpes

L'Artisanat est une communauté de 241 000 entreprises artisanales, 315 000 salariés et 21 600 apprentis en Auvergne-Rhône-Alpes. La CMA Auvergne-Rhône-Alpes agit au cœur des territoires, dans 24 agences dans les 12 départements de la région, 300 élus de proximité et l'expertise de ses 600 collaborateurs.
Sa raison d'être ? Faire naître les passions, faire grandir les projets, les entreprises, les compétences et les territoires.

L'Institut pour les Savoir-Faire Français

L'Institut pour les Savoir-Faire Français, association reconnue d'utilité publique, est un organisme national menant une mission d'intérêt général au service du secteur des métiers d'art et du patrimoine vivant. L'Institut porte la vision des métiers d'art et du patrimoine vivant ancrés dans leur temps, source de développement économique local et international, d'emplois qualifiés et d'innovation tant aux niveaux local, national qu'international.
L'Institut a pour vocation de faire rayonner, faire grandir et faire perdurer les savoir-faire français ; en apportant son expertise aux pouvoirs publics, aux collectivités locales, aux acteurs territoriaux pour créer des réseaux innovants ; à produire des données et mettre à disposition du public et des professionnels des informations sur les métiers d'art et les savoir-faire d'exception ; à promouvoir les jeunes talents en formation en tant que futurs professionnels ; à sensibiliser à la pratique par l'éducation ; à apporter une expertise dans la transmission des savoir-faire exceptionnels ; et à promouvoir et célébrer les métiers d'art et les savoir-faire d'exception.

La Ville de Lyon

Berceau d'un patrimoine culturel et artisanal d'exception, Lyon s'illustre par son dynamisme en faveur des savoir-faire et des métiers d'art. Forte de ses traditions, la Ville de Lyon s'engage pleinement aux côtés des artisans et des jeunes talents qui perpétuent et réinventent ces métiers d'exception.
En 2024, Lyon a affirmé son engagement en accueillant plusieurs événements majeurs mettant à l'honneur l'artisanat et l'excellence des savoir-faire : tel fut notamment le cas avec les WorldSkills, le centenaire des Meilleurs Ouvriers de France ou encore avec les finales des Meilleurs Apprentis de France. Autant d'occasions où la Ville de Lyon, aux côtés de la CMA, a démontré son soutien actif à la valorisation des métiers d'art et de l'apprentissage.
Encourager les vocations, valoriser le savoir-faire et accompagner les artisans de demain : telles sont les ambitions partagées par la Ville de Lyon et la CMA, au service d'un artisanat vivant et innovant, moteur de développement économique et culturel. À travers son engagement, la Ville de Lyon soutient également la transmission des savoirs, essentiels à la pérennité de ces filières d'excellence.

Chambre
de Métiers
et de l'Artisanat
AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

cma-auvergnerhonealpes.fr